

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1423/SG/FP mettant un adjoint technique principal à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port .

n° 71-1423/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
18 octobre 1971

Numéro JO  
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro  
10 novembre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. André Aumond, adjoint technique principal de classe exceptionnelle du corps autonome des Travaux publics, est, pour compter, du 11 octobre 1971, date de son arrivée dans le Tertiaire, mis à la disposition du Ministre des Travaux publics et du Port pour servir au service des Travaux publics en remplacement numérique de M. Yves Guichard qui a quitté définitivement le Territoire.